

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

## LE MOT DU MAIRE ✂

Le gouvernement a édicté un certain nombre de consignes quant aux **précautions à prendre pour éviter une diffusion du coronavirus** dit COVID-19. Certaines sont spécifiques à certains cas particuliers, d'autres très générales et s'adressent à l'ensemble de la population. Toutes sont répertoriées et mises à jour sur le site : <https://gouvernement.fr/info-coronavirus>. Sur ce site, actualisé en temps réel, vous trouverez également la liste des zones de circulation active du virus

**Pour le grand public les consignes sont les suivantes :**

- lavage régulier des mains
- tousser et éternuer dans son coude
- appeler le 15 en cas de symptômes
- ne pas porter de masque si on n'est pas malade
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- ne plus se serrer la main
- rester chez soi si on est malade

**Ce sont des précautions simples et de bon sens.**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le scrutin est majoritaire, plurinominal et à deux tours. Le panachage est possible. Ne sont comptabilisés que les suffrages obtenus par les candidats s'étant déclarés en Préfecture. Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour un candidat doit avoir 50 % des suffrages exprimés représentant 25 % des inscrits.

**Le 1<sup>er</sup> tour des élections est le dimanche 15 mars. Les bureaux de vote (mairie de Louzac et salle de Saint André) sont ouverts de 8 H à 18 H.**

S'il reste des sièges à pourvoir à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, un second tour est organisé le dimanche 22 mars.

*Pour les électeurs déjà inscrits, les cartes distribuées en 2019 sont toujours valables.*

*Pour les nouveaux inscrits, les cartes d'électeur sont distribuées en même temps que cette Lettre.*

## BOURSE A L'ENFANCE

L'Association des Parents d'Elèves organise une bourse à l'enfance le **dimanche 29 mars de 9 H à 17 H** (ouverture aux exposants à 7 H 30) dans les locaux de l'école primaire.

Possibilité de réserver des tables et chaises.

Restauration sur place (formule repas).

Réservations obligatoires : ☎06.87.89.15.40

## BOUTIQUE « LES TENDANCES D'ELODIE »

La boutique de vêtements pour toutes morphologies est ouverte 8 place des Borderies face au stade de football :

- de 14 H à 18 H les lundi, vendredi et samedi
- sinon sur rendez-vous (☎ 06.16.92.40.82).

## VOTE PAR PROCURATION

Les électeurs ne pouvant pas être présent pour les élections municipales, peuvent **voter par procuration** :

- soit en faisant les démarches auprès de la gendarmerie, du commissariat ou du tribunal de Cognac ;
- soit en cas d'impossibilité physique de se déplacer en prévenant la gendarmerie de Cognac qui se déplacera au domicile.

Le formulaire CERFA 14952\*01 est accessible en ligne et peut être pré-rempli avant de se rendre devant l'autorité compétente.

**Ne pas attendre le dernier moment car il faut prévoir le délai d'acheminement postal.**

## COMPOSTEUR

CALITOM propose pour notre territoire la **distribution de composteurs** (gratuit ou payant). Grand Cognac est chargé de l'organisation et la Commune participera à leur distribution.

**Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le document joint à cette Lettre.**

## TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les **mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 09 mars
- lundi 23 mars

*L'Agglomération de Grand Cognac a fixé le montant de la taxe pour les Ordures ménagères. Pour LOUZAC SAINT ANDRÉ elle diminue en 2020 et passe à 14,71 % (contre 19,14 % en 2019).*

## AGENDA

### THÉÂTRE

Vendredi 06 mars 20 H 30

Représentation à SAINTES (Théâtre  
Geoffroy Martel) - Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

### DIANE DES BORDERIES

Samedi 07 mars 20 H

Diner dansant de la Société de chasse à la salle  
des fêtes de SAINT LAURENT DE COGNAC  
Renseignements : ☎ 06 21 72 29 73 / 06 07 80 00 78

### THÉÂTRE

Samedi 07 mars 20 H 30

Représentation à SAINTES (Théâtre  
Geoffroy Martel) - Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

Vendredi 13 mars

Représentation à CHATEAUBERNARD COMPLET

### ÉLECTIONS

Dimanche 15 mars

Premier tour des municipales. Bureaux de vote ouverts  
de 8 H à 18 H

### LOTO

Vendredi 20 mars 21 H

Loto du Comité de Jumelage à la salle des fêtes  
de SAINT LAURENT DE COGNAC  
Renseignements : ☎ 05 45 82 50 72

### THÉÂTRE

Vendredi 20 mars

Représentation à JARNAC **COMPLET**

Samedi 21 mars 20 H 30

Représentations à JAVREZAC  
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

### CYCLISME

Samedi 21 mars

Grand Prix cycliste de LOUZAC SAINT ANDRÉ  
organisé par le Club Martell

### ÉLECTIONS

Dimanche 22 mars

Second tour des municipales. Bureaux de vote ouverts  
de 8 H à 18 H

### THÉÂTRE

Samedi 28 mars 14 H 30 et 20 H 30

Représentations à BARZAN  
Réservations : ☎ 06.18.87.66.14

### BRADERIE

Dimanche 29 mars

Bourse à l'enfance à l'école primaire de 9 H à 17 H  
Réservations : ☎ 06.87.89.15.40

### THÉÂTRE

Vendredi 03 avril 20 H 30

Représentation à ARS  
Réservations : ☎ 05.45.82.32.49

Samedi 04 avril 20 H 30

Représentation à CHATEAUNEUF  
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 02 mars

- **Compte administratif et de gestion 2019** → Vote à l'unanimité des comptes de la Commune qui se clôturent avec un excédent de fonctionnement de 143 814,54 € et un déficit d'investissement de 30 940,71 €.
- **Affectation des résultats** → A l'unanimité l'excédent de fonctionnement est affecté en investissement (30 940,71 €) et en report de fonctionnement pour 2020 (112 873,83 €).
- **Redevance spéciale CALITOM** → Motion contre cette taxe imposée aux collectivités.
- **CCAS** → Vote à l'unanimité du budget d'aide sociale qui s'achève en 2019 avec un excédent de 1 279,12 € reporté sur 2020.
- **Logement de l'école de Louzac** → Revalorisation du loyer de 0,95 %.
- **Frais de repas des agents en formation** → Au vu de la réglementation en vigueur, actualisation de l'indemnité forfaitaire (de 15,24 € à 17,50 €).
- **Assurance statutaire de groupe** → Participation de la Commune à l'appel d'offres lancé par le Centre de gestion pour choisir le nouveau prestataire du contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.
- **Grand Cognac** → Il est pris acte du rapport d'activité de l'Agglomération.
- **Ouverture de crédit** → Dans l'attente du vote du budget 2020, autorisation donnée pour l'achat des certificats électroniques pour la transmission des actes et pour la dématérialisation des signatures.

## ENQUÊTE PUBLIQUE

En vue de la cession d'une portion d'un chemin intercommunal rural aux « Domaines de Camus de La Gerbaude » qui en contrepartie donne à la Commune de SAINT LAURENT DE COGNAC une parcelle afin d'assurer la continuité de circulation piétonne entre la RD 144 et le bourg de cette Commune d'une part et Montlambert d'autre part, une **enquête publique est organisée du 03 au 17 avril 2020.**

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie de Saint Laurent le vendredi 17 avril de 14 H à 18 H. Le dossier sera consultable à la mairie de Louzac et un registre ouvert pour les commentaires éventuels durant l'enquête.

## PAROISSE

Pas de messe en mars

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS :

ROBERT Andrée

12 février

JOUSSON Robert

20 février